

**NB : Cette fiche doit être obligatoirement légalisée dans une mairie pour les élèves accompagné(e)s par un tuteur légal.**

## IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Classe : .....

NOM : .....

PRÉNOMS : .....

*Jour*

*Mois*

Année

Genre: M ☐ F ☐ Nationalité: ..... Lieu de résidence : .....

Profession envisagée : .....

**2025-2026**

Établissement fréquenté : .....

Classe suivie : ..... MGA : ..... /20 Rang : ..... / ..... Décision de fin d'année : A ☐ R ☐

## IDENTIFICATION DES PARENTS ET ENGAGEMENT

| LIEN DE PARENTÉ  | PÈRE | MÈRE | TUTEUR LÉGAL |
|------------------|------|------|--------------|
| NOM ET PRÉNOMS   |      |      |              |
| PROFESSION       |      |      |              |
| RELIGION         |      |      |              |
| TÉLÉPHONE MOBILE |      |      |              |
| DOMICILE         |      |      |              |

Je soussigné(e)....., Père ☐ /Mère ☐ / Tuteur légal ☐

de l'élève ..... en classe de .....

m'engage à répondre de tous les actes contraires au Règlement Intérieur de l'Établissement imputables à mon fils /ma fille

mon filleul  / ma filleule

❖ Antécédents médicaux de l'élève : ..... Abidjan, le ..... / ..... / 2026

**Signature du parent**

**NB: Joindre obligatoirement la photocopie de la CNI du père ou de la mère et du tuteur signataire.**

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION SCOLAIRE**

## VISA INTENDANCE

**Nom de l'Agent**

## Cachet

**Date et signature**

..... / ..... / 2026

OK Frais DVS (500F)

Nombre de Macarons achetés

**NB: Tout(e) élève au DOSSIER INCOMPLET ne sera pas autorisé(e) à s'inscrire.**

## VISA ÉDUCATEUR

**Nom de l'Éducateur**

## Cachet

**Date et signature**

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/2026

**NB: Tout(e) élève au DOSSIER INCOMPLET ne sera pas autorisé(e) à s'inscrire.**

**VISA INSPECTEUR D'ÉDUCATION**

**Nom de l'Inspecteur d'Éducation**

## Cachet

**Date et signature**

..... / ..... / 2026

**NB: Tout(e) élève au DOSSIER INCOMPLET ne sera pas autorisé(e) à s'inscrire.**



## FICHE D'ENGAGEMENT ÉLÈVE ET PARENT 2026-2027

Moi, ....., Matricule ..... en classe de .....,

je m'engage avec mon Père, ma Mère ou mon Tuteur légal\* à me comporter comme un bon citoyen.

**Ainsi,**

- 1- Je m'interdis de venir avec mon téléphone portable même éteint au Lycée Classique d'Abidjan.
- 2- Je me réfère à l'Éducateur de niveau pour tout besoin de communication au sein du lycée.
- 3- Je m'habille toujours **en jupe paysanne** bleue marine arrivant à la cheville avec un chemisier blanc à manches courtes et mon haut doit toujours porter le macaron de mon niveau. **(Filles)**
- 4- Je m'habille toujours dans **un ensemble pantalon kaki normal** non plaqué (pas de "bas tuyaux") arrivant à la cheville avec une ceinture noire ou marron et mon haut doit toujours porter le macaron de mon niveau. **(Garçons)**
- 5- Je suis toujours bien fourré(e) et je porte toujours des chaussures fermées aussi bien dans la cour de l'école qu'en classe.
- 6- J'ai les cheveux naturels bien nattés, sans mèches, ni laine, ni perles; pas de nappy, pas de twist. **(Filles)**
- 7- Je coupe mes cheveux ras, sans fantaisie aucune. **(Garçons)**
- 8- Je reste naturel(le), sans artifice et accessoires.
- 9- Je prends soin des infrastructures (bâtiments, aires de jeux) et des équipements (table-bancs, bureaux, tableaux).
- 10- Je prends soin des toilettes et des points d'eau du Lycée Classique d'Abidjan.
- 11- Je prends soin des documents pédagogiques de ma classe (cahier de textes, cahier d'appel et de notes).
- 12- Je fais mes activités sportives aux heures réservées et sur les aires de jeux toujours sous le contrôle d'un Enseignant ou d'un Encadreur désigné.
- 13- Je m'interdis l'alcool, la cigarette, la drogue et les bagarres pour vivre sainement.
- 14- Je respecte tout le Personnel de l'Établissement (Administratifs, Enseignants et Personnels de sécurité et d'entretien). Je m'interdis de proférer des menaces et des injures à l'endroit de tout le Personnel et je m'engage à respecter les consignes.
- 15- J'accède obligatoirement à l'Établissement par le portail réservé aux élèves et je m'interdis d'escalader la clôture.

**Si je ne respecte pas mes engagements, je m'expose aux sanctions suivantes :**

- 1- Mon téléphone sera confisqué et détruit.
- 2- L'accès en classe me sera refusé.
- 3- Je serai traduit(e) devant le conseil de discipline.
- 4- Je risque une exclusion temporaire ou définitive selon la gravité de ma faute.
- 5- Mes parents devront réparer tous les préjudices causés à l'Établissement.

**NB : L'école étant un espace de socialisation public, l'Administration se réserve le droit d'apprécier tout autre comportement entravant son bon fonctionnement.**

Moi, ....., Matricule ..... en classe de .....,

je reconnais avoir pris tous ces engagements avec mon Père, ma Mère ou mon Tuteur légal\* et je les respecterai dans leur intégralité sous peine de subir les sanctions prévues par le Règlement Intérieur de l'Établissement.

Fait à Abidjan, le..... /..... /2026

Signature de l'Élève  
précédée de la mention

Contact, Nom et signature du Parent ou du Tuteur Légal\*  
précédée de la mention « Lu et approuvé »

« Je suis en classe de ..... et je m'engage à respecter mes engagements. »

**NB : \*Rayer les mentions inutiles**



## FICHE D'ENGAGEMENT DU PARENT D'ÉLÈVE 2026-2027

### NOTE D'INFORMATION ET ENGAGEMENT DES PARENTS 1

**Objet : Réglementation stricte de l'utilisation du téléphone portable au Lycée Classique d'Abidjan**

Dans le souci de préserver un climat scolaire serein, de garantir la sécurité des élèves et de maximiser leur concentration sur les apprentissages, la direction du Lycée Classique d'Abidjan rappelle que l'introduction et l'utilisation des téléphones portables, au sein de l'établissement par les élèves sont strictement réglementées.

#### 1. Rappel de la règle

L'utilisation du téléphone portable est formellement interdite dans l'enceinte de l'établissement pendant les heures de cours, ainsi que lors des récréations.  
Tout appareil visible, manipulé ou utilisé par un élève sera immédiatement confisqué.

#### 2. Sanction et Conséquences (Mesure Ferme)

En apposition aux règles de discipline de l'établissement : Portable confisqué et détruit.  
Aucune réclamation, aucun recours et aucun plaidoyer ne seront acceptés auprès de l'administration, du corps professoral ou de la direction.

#### 3. Décharge de responsabilité

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'un téléphone portable apporté frauduleusement à l'école par un élève. La confiscation suivie de la destruction s'inscrit dans le cadre strict de l'application du règlement intérieur avalisé par la communauté éducative.

### Formulaire d'engagement du Parent

Je soussigné(e), M./Mme : .....

Père/Mère ou tuteur légal de l'élève : .....

en classe de : .....

Reconnais avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'interdiction absolue du téléphone portable dans l'établissement.

J'accepte sans réserve les sanctions applicables en cas de non-respect de cette règle, notamment la confiscation et la destruction immédiate de l'appareil, sans possibilité de plaidoyer.

Fait à Abidjan, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2026

Signature du Parent

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")



## FICHE D'ENGAGEMENT DU PARENT D'ÉLÈVE 2026-2027

### NOTE D'INFORMATION ET ENGAGEMENT DES PARENTS 2

**Objet : Responsabilité collective en cas de dégradation et de graffitis sur les bâtiments du Lycée Classique d'Abidjan.**

Le Lycée Classique d'Abidjan est un cadre d'excellence qui nécessite l'implication de tous pour maintenir un environnement d'apprentissage propre, sécurisé et respectueux. Les actes de vandalisme, tags et graffitis portés sur les murs, tables et bâtiments de l'établissement constituent des infractions graves au règlement intérieur.

#### 1. Principe de la responsabilité collective

Tout acte de vandalisme, tag ou graffiti constaté sur les murs, portes, tables ou toute autre infrastructure du lycée engage la responsabilité de la classe concernée, dès lors que l'auteur direct n'est pas identifié ou que la classe fait preuve de complicité par le silence. La propreté et l'intégrité des locaux scolaires dépendent du civisme de chaque élève.

#### 2. Sanction et modalités de réparation

Toute dégradation exige le paiement d'un pot de peinture par élève (ou du matériel de remise en état équivalent) pour toute la classe.

Cette contribution matérielle ou financière est obligatoire et vise à responsabiliser l'ensemble des élèves face aux comportements déviants d'une minorité.

Le non-respect de cette obligation de réparation pourra entraîner des sanctions disciplinaires aggravées pour les élèves concernés, allant jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

### Formulaire d'engagement du Parent

Je soussigné(e), M./Mme : .....

Père/Mère ou tuteur légal de l'élève : .....

En classe de : .....

Reconnais avoir pris connaissance des dispositions relatives à la protection des infrastructures du Lycée Classique d'Abidjan.

J'accepte sans réserve le principe de la contribution collective en cas de dégradation constatée dans l'enceinte de la classe (achat d'un pot de peinture pour la remise en état).

Fait à Abidjan, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2026

Signature du Parent

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")